

R.N. 568, le dossier à l'assemblée nationale

Le mois dernier, 300 personnes réunies à la salle Gagarine discutait de l'avenir de la R.N. 568, la discussion s'est prolongée à l'assemblée nationale, avec l'intervention de Michel Vaxes, député-maire en faveur du prolongement de l'A55.



Les Port de Boucains n'ignorent pas les nuisances engendrées par la RN 568. Riverains, ils en subissent les retombées en tout premier chef. Qu'ils soient des Amarantes, de Milan-Sud, de la Grand'Colle, et plus largement de toute la ville, dans leur grande majorité, tout comme les élus locaux, ils s'accordent sur la nécessité de trouver une solution efficace qui mettrait un terme à ces nuisances.

Le mois dernier, une rencontre avec les élus locaux, a mobilisé la population locale. C'est donc en présence de riverains soucieux de voir aboutir cette question que Michel Vaxes rendait compte des différentes études menées par la ville et l'État pour d'éventuels contournements et/ou aménagements de cette voie. Cette discussion riche et fructueuse s'est prolongée, dans l'hémicycle de l'assemblée nationale, où Michel Vaxes, député des Bouches du Rhône, conformément à ses engagements se faisait porte-voix de la population et engageait le dialogue sur ce sujet avec Monsieur Gaysot, actuel ministre de l'équipement, du transport et du logement.

Port d'Attache reproduit dans son intégralité, la question de Michel Vaxes ainsi que la réponse du ministre.

Prolongement de l'autoroute A55

M. Vaxes : l'autoroute A55 qui doit relier Marseille à la zone industrialo-portuaire de Fos est inachevée. Aussi l'accès aux bassins ouest du premier port de France et la liaison entre les deux complexes industriels les plus importants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ceux de Martigues et de Fos, se font-ils par la seule route nationale 568. Depuis des années, cette route à quatre voies reçoit, d'une part, le trafic de proximité, celui des riverains, les transports collectifs et l'été, le trafic vers les plages, et elle sert, d'autre part, au transit national et international en doublant les autoroutes A7 et A54 entre la région marseillaise et les régions situées à l'ouest des Bouches du Rhône jusqu'en Espagne.

Ce trafic représente 45 000 véhicules par jour, dont plus du quart des camions, et même 55 000 véhicules par jour en été, qui traversent à plus de

100 kilomètres/heure une agglomération de près de 70 000 habitants. Ce sont plus de 2 millions de tonnes de produits dangereux qui circulent chaque année à quelques dizaines de mètres de huit établissements d'enseignement et de milliers de logement sociaux et de maisons individuelles.

Ce trafic provoque des gênes insupportables pour des milliers de riverains. Il compromet la réhabilitation de trois quartiers très peuplés et il a été l'occasion, ces cinq dernières années, de 57 accidents et de 6 morts sur seulement 5 kilomètres. Dans les années qui viennent, le développement de la zone industrialo-portuaire de Fos et celui de l'agglomération marseillaise augmentera encore de trafic; Peut-on envisager de faire passer par Marseille un axe reliant Barcelone et Gênes sans achever cette autoroute ? La population et les élus de nos villes ne peuvent plus attendre. Depuis 25 ans, les questions foncières ont été réglées et les études nécessaires réalisées. Tarder encore à réaliser ce projet, ce serait risquer de nouveaux accidents, retarder la réhabilitation dans de bonnes conditions de milliers de logements sociaux et freiner le développement économique de ce secteur. Êtes-vous disposé, Monsieur le Ministre des transports, à envisager, pour raccorder Marseille à la ZIP de Fos, un investissement de 350 à 400 millions, sachant que le conseil général des Bouches du Rhône est prêt à financer le tiers des travaux ? Vendredi dernier, j'animais une rencontre sur ce sujet qui a réuni plusieurs centaines de personnes. Avec elles, je vous remercie de la célérité avec laquelle vous voudrez bien résoudre ce problème urgent.

M. Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement : Je suis tout à fait conscient des inconvénients que subissent, du fait du trafic, les habitants de Martigues et de Port de Bouc ainsi que de la nécessité d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité sur la nationale 568.

Cependant, rien n'a été inscrit à cet effet dans l'actuel contrat de plan entre l'État et la région. Il nous faut donc concevoir ce projet en prenant en

compte tous les problèmes posés et en veillant à la cohérence de toutes les liaisons routières et autoroutières de votre région.

Mes services examinent actuellement le projet de contournement de Port de Bouc en liaison avec l'aménagement de la R.N.568 entre Arles et Martigues et avec l'amélioration de la liaison entre Fos sur Mer et Salon de Provence, qui devra d'ailleurs s'articuler avec la révision de la loi sur l'aménagement du territoire entreprise par ma collègue chargée de l'environnement.

Tenant à ce que mon ministère pratique la concertation, je souhaite que mes services informent les élus et les responsables socio-économiques du résultat des études concernant la R.N.568 ainsi que la desserte du port de Fos. Avec les élus locaux intéressés, vous serez associés à la mise au point des projets routiers et autoroutiers dans votre région.

J'ai aussi demandé que ces études aboutissent dans des délais compatibles avec la préparation du prochain plan ; car ces projets doivent être prêts pour les négociations qui précéderont la signature du prochain contrat de plan.

M. Vaxes : Je vous remercie de ces précisions et de l'engagement que vous avez pris d'examiner au plus vite ce dossier. Il y a un an, pour convaincre l'État, ma commune s'est engagée, avec la direction départementale de l'équipement, à faire réaliser quatre études et à supporter la moitié de leur coût. Ces études concluent au contournement. S'il n'y a pas eu d'inscription au plan, c'est uniquement pour des raisons politiques. Je regretterais que nous prenions encore du retard. Depuis 25 ans, on va d'aménagement en aménagement de la RN 568 sans résoudre le problème. Apportons-lui enfin une solution !

M. Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement : vous avez raison de déplorer ce qui s'est passé pendant trop d'années. Je souhaite cette fois, sans faire de promesses électorales, que nous fassions que s'engagent des travaux utiles pour votre ville et pour toute la région.